World Organisation for Animal Health

13e réunion du Comité de pilotage régional
du GF-TADs pour l'Afrique

Vaccins contre la PPA et Mécanismes d'indemnisation

Ronald Mora Castillo

Coordonnateur scientifique

Département des sciences et de la gestion des maladies

Abuja, Nigéria, 11 novembre 2026
Présentation à distance

World Organisation for Animal Health

La consultation commanditée par l'OMSA

Une référence technique pour les Membres

L'OMSA a commandité des lignes directrices sur l'évaluation indépendante sur le terrain et le suivi post-vaccination.

Le consortium technique

The Pirbright Institute
City University of Hong Kong

Examen par un Groupe ad hoc en juillet 2025
Publication en mai 2026

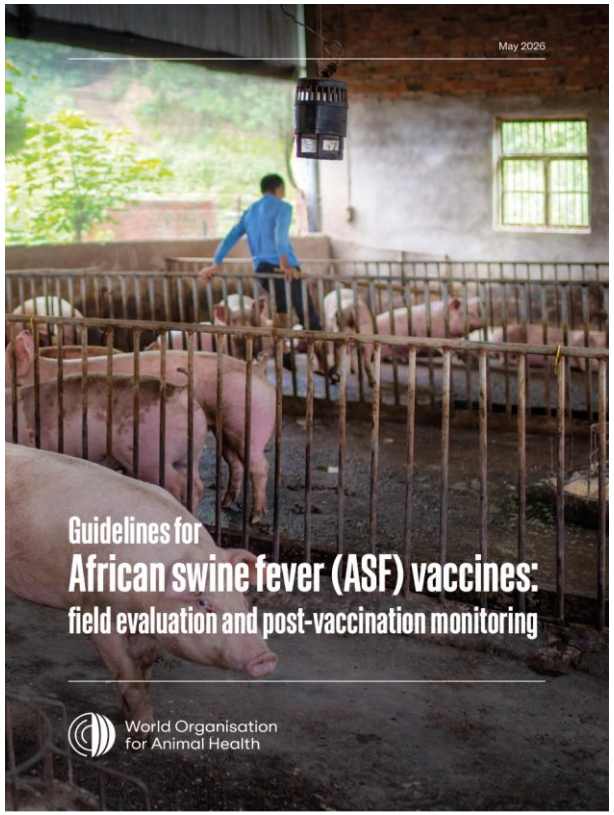

Lignes directrices publiées : doi.org/10.20506/woah.3754

World Organisation for Animal Health

Objectif, portée et utilisateurs visés

Principaux utilisateurs

Services vétérinaires et autorités responsables de la réglementation des vaccins et de la lutte contre la PPA.

Expertises complémentaires

Épidémiologistes, statisticiens, laboratoires et acteurs publics et privés concernés.

Porcs domestiques

Évaluation sur le terrain de l'innocuité et de l'efficacité, puis suivi de l'efficacité en conditions réelles et de l'innocuité.

Application selon le contexte

Les données locales, les objectifs nationaux de lutte et une supervision réglementaire appropriée orientent l'utilisation.

Lignes directrices de l'OMSA sur les vaccins contre la PPA, section 2

World Organisation for Animal Health

Données de terrain sur l’innocuité et l’efficacité

Élément	Contribution
Définitions de cas	Identification cohérente des résultats mesurés
Indicateurs de résultat	Données alignées sur l’objectif de lutte contre la PPA
Plan d’étude	Comparaisons fiables, supervision éthique et maîtrise des biais
Analyse	Interprétation appropriée avec l’appui de spécialistes

Des avis indépendants et des données transparentes renforcent la confiance dans les résultats.

Adapté des lignes directrices de l’OMSA sur les vaccins contre la PPA, section 3

World Organisation for Animal Health

Évaluation des bénéfices et des risques

Les données de terrain éclairent l'évaluation technique initiale avant tout lancement d'un programme.

Bénéfices potentiels de la vaccination

- Réduction des signes cliniques
- Réduction de la mortalité
- Diminution des pertes de production et des perturbations d'activité
- Amélioration de la santé et du bien-être de la population porcine

Risques potentiels de la vaccination

- Excrétion temporaire du virus vaccinal
- Événements indésirables tardifs (ex. : retour à la virulence)
- Effets secondaires (fièvre temporaire, baisse de consommation, perte de poids)
- Couverture vaccinale minimale non atteinte
- Efficacité différente des attentes

Extrait de la figure 6, p. 29. Exemples illustratifs ; l'équilibre dépend du contexte local.

World Organisation for Animal Health

Suivi de l’efficacité vaccinale en conditions réelles

L’efficacité en conditions réelles mesure la performance dans le cadre d’un programme.

Objectif de lutte	Exemples d’indicateurs de résultat
Réduire les foyers de PPA	Incidence des foyers de PPA
Réduire l’impact de la maladie	Mortalité, gravité, transmissibilité
Prévenir la propagation ou l’établissement	Transmissibilité et mortalité
Éradication	Transmissibilité

Les objectifs de lutte déterminent les résultats à mesurer.

Adapté du tableau 4, p. 32, lignes directrices de l’OMSA sur les vaccins contre la PPA

World Organisation for Animal Health

Suivi de l’innocuité des vaccins

Étape	Objectif
1. Définir les effets attendus	Établir les événements à notifier et à évaluer
2. Notification et réponse	Convenir des rôles, de la communication et de l’enregistrement
3. Réexamen et révision	Réévaluer le plan et le programme à la lumière des nouvelles données

La notification, l’investigation et le retour d’information nécessitent la supervision des Autorités vétérinaires.

Adapté de la figure 7 et de la section 5.2, pp. 33–36, lignes directrices de l’OMSA sur les vaccins contre la PPA

World Organisation for Animal Health

Lacunes et limites des connaissances

Réponses immunitaires et protection

La détection d'anticorps ne démontre pas, à elle seule, une protection fiable.

Impact de la maladie et transmission

La survie ou des signes atténués ne prouvent pas l'arrêt de l'infection et de la transmission.

Outils DIVA

Il manque encore des outils fiables pour distinguer les animaux infectés des animaux vaccinés.

Données dans différents contextes

La surveillance génomique, les hôtes sauvages et la diversité virale locale nécessitent une attention continue.

Lignes directrices de l'OMSA sur les vaccins contre la PPA, section 6. État des connaissances à la rédaction.

World Organisation for Animal Health

Pertinence pour les Autorités vétérinaires africaines

Les lignes directrices soutiennent l'évaluation des données et la préparation en Afrique.

Leur publication ne recommande pas l'introduction de la vaccination contre la PPA en Afrique.

Déclaration de Lomé, 14 octobre 2025 :
Ne pas importer ni utiliser en Afrique les vaccins contre la PPA actuellement disponibles.

La vaccination ne peut que compléter la biosécurité, la surveillance, la notification précoce, le contrôle des mouvements et une réponse efficace aux foyers.

World Organisation for Animal Health

Orientations pratiques sur les mécanismes d'indemnisation

L'indemnisation peut favoriser la notification précoce et le respect des mesures officielles de lutte.

Un projet de l'OMSA destiné aux Autorités vétérinaires et aux institutions finançant et mettant en œuvre les dispositifs d'indemnisation.



World Organisation for Animal Health

Travaux réalisés à ce jour

Date	Jalon
15 septembre 2026	Début de la consultation avec Laurent Msellati
24 septembre 2026	Réunion de lancement au siège de l'OMSA
23 octobre 2026	Remise du rapport de démarrage

Le rapport de démarrage présente le périmètre proposé, le cadre d'analyse, les méthodes, les outils d'appui et les étapes de réalisation.

État d'avancement établi à partir du rapport de démarrage du 23 octobre 2026

World Organisation for Animal Health

Premiers constats du rapport de démarrage

CONSTATS PRÉLIMINAIRES : À APPROFONDIR

Différences descriptives de capacité de financement

L'examen initial des évaluations PVS suggère un niveau de progression moindre du financement d'urgence dans les pays à faible revenu.

Les données PVS constituent un point de départ

Les scores relatifs au financement d'urgence doivent être complétés par des données sur les règles d'indemnisation et leur application.

Ces observations ne démontrent ni lien de causalité ni efficacité des paiements dans la pratique.

World Organisation for Animal Health

Méthodes proposées de collecte et de consultation

01 **Revue structurée**

Littérature, sources juridiques et institutionnelles et données PVS de l'OMSA

02 **Analyse comparative des pays**

Échantillon PVS proposé : 38 pays et systèmes de comparaison

03 **Consultations ciblées**

Apports régionaux ; entretiens avec les autorités, producteurs et financeurs

04 **Études de cas et synthèse**

Études de cas et exemples thématiques sélectionnés

Méthodologie proposée dans le rapport de démarrage d'octobre 2026

World Organisation for Animal Health

Cadre d’analyse proposé

Dimension	Exemples examinés	Pertinence pour l’indemnisation
Systèmes de production	Petits exploitants, systèmes intermédiaires et commerciaux	Pertes, vérification et faisabilité opérationnelle
Espèces et contexte sanitaire	Porcs, volailles et ruminants ; maladies prioritaires	Mesures de lutte et pertes qu’elles engendrent
Contexte national	Institutions, marge budgétaire et chaînes de valeur	Modalités de financement et de mise en œuvre réalisables

L’objectif est de proposer des options adaptables aux différents contextes nationaux.

Rapport de démarrage, sections 2.3–2.4 et 4

World Organisation for Animal Health

Modèles d’indemnisation à l’étude

Modèle provisoire	Dispositif à examiner
Financement public	Les ressources publiques financent les indemnisations éligibles
Partage des coûts	Les acteurs publics et privés partagent le financement
Collectif ou mutualiste	Les participants mettent les ressources en commun et partagent les risques
Assurantiel	Des risques définis sont transférés à un assureur
Hybride	Plusieurs mécanismes sont combinés dans un même système

Chaque option exige des règles claires d’éligibilité, d’évaluation, de vérification, de paiement et de responsabilité.

Modèles provisoires du rapport de démarrage, sections 2.4 et 3.3

World Organisation for Animal Health

Lignes directrices et outils d’appui attendus

Note d’orientation

Principes et options d’adaptation nationale

Approche comparative

Profils de référence et autoévaluation nationale

Études de cas

5 à 10 exemples nationaux et thématiques

Options et arbre de décision

Comparaison des options et démarche illustrative

Cadre de simulation sur table

Scénarios et questions pour tester les dispositifs

Pistes d’amélioration

Priorités, responsabilités et indicateurs de progrès

Ensemble proposé dans le rapport de démarrage. La mise en œuvre nationale détaillée relève des Membres.

World Organisation for Animal Health

Tester la préparation à l'indemnisation

Les dispositifs fonctionnent-ils lors d'un foyer ?

Qui décide et qui est éligible ?

Les pertes peuvent-elles être évaluées et vérifiées ?

Les fonds peuvent-ils être mobilisés rapidement ?

Comment assurer la communication et les recours ?



Un cadre à tester par les Membres en phase de préparation.

World Organisation for Animal Health

Calendrier de rédaction, d’examen et d’achèvement

Livrable	Échéance	Examen ou objectif
Rapport de démarrage	23 octobre 2026	Remis ; approbation en cours
V1	15 janvier 2027	Examen par le Groupe ad hoc
V2	Vers avril 2027	Examen par la Commission scientifique
V3	Vers juin 2027	Approbation par la Directrice générale
V4 finale	Vers juillet 2027	Prête pour traduction et publication

Réunion d’experts proposée fin janvier ou début février 2027.

Les échéances d’avril à juillet sont indicatives et dépendent des examens et approbations.